

# FORMATION

## LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ADMINISTRATEURS D'ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF (OBNL)

Diriger une organisation d'économie sociale ou d'action communautaire nécessite une compréhension du rôle et des obligations qui s'y rattachent. Le mandat d'administrateur est bénévole et ne requiert pas de prérequis. Les responsabilités ne sont pas moindres pour autant.

Il s'agit d'une formation d'initiation sur la gouvernance démocratique et stratégique. Elle s'adresse aux administrateurs et aux gestionnaires d'organismes (directeurs généraux, coordonnateurs).

La formation s'adresse tout autant aux nouveaux administrateurs qu'aux administrateurs désirant mettre à jour et rafraîchir leurs connaissances sur le sujet.

**Formatrice :** *M<sup>me</sup> Danielle Larose, avocate en droit des affaires/médiatrice en droit civil, commercial et du travail*

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE JEUDI, 15 MAI 2025**

Lien d'inscription : [\*\*cliquez ici\*\*](#)

Pour information : [stephanie.poire@mrc-portneuf.qc.ca](mailto:stephanie.poire@mrc-portneuf.qc.ca)

### LES OBJECTIFS :

Renforcer la gouvernance et la direction de votre organisation.

Clarifier et reconnaître les rôles et responsabilités des différents acteurs de votre organisation.

Démystifier les fausses croyances sur les rôles et responsabilités d'un conseil d'administration.

### LIEU :

MRC de Portneuf – Salle Saint-Laurent  
(185, route 138, Cap-Santé)

### DATES – DEUX SÉANCES OFFERTES :

**Le mercredi, 21 mai 2025**  
13h15 h à 16h15

**Le jeudi, 22 mai 2025**  
18 h 30 à 21 h 30

**COÛT :** Gratuit

**Maximum de deux personnes par organisme**

**Faites vite, places limitées (15 personnes par séance)**

 MRC de  
**PORTNEUF**